

NOUVEAU

Un service de protection juridique santé inclus⁽¹⁾

Accompagnement juridique pour des questions simples de la vie courante, prise en charge des frais de justice, soutien en cas de difficultés et/ou de défense de vos intérêts sur le terrain amiable ; **les besoins en matière de protection juridique liés au domaine de la santé sont variés.**

Vous bénéficiez ?

- D'une **assistance juridique téléphonique et connectée** pour obtenir des réponses claires à vos interrogations dans tous les domaines du droit français relatifs à la vie privée.
- De **conseils et d'un accompagnement juridique et financier** pour vous assister en cas de litige lié à la santé. *(détails des domaines concernés en page suivante)*
- D'une assistance psychologique et d'un accompagnement social.
- D'un accueil physique sur rendez-vous.



La protection juridique MUTAMI est assurée par Cfdp Assurances, compagnie française spécialisée depuis plus de 75 ans.

Conseils et accompagnement juridique et financier : Quels sont les domaines concernés ?

L'intégrité physique et morale de l'adhérent

Vous êtes victime d'un accident, d'une agression, de violences, ou vous subissez un préjudice moral (ex : perte d'un proche, harcèlement scolaire) et vous devez engager un recours contre le responsable du préjudice.

Le recours médical, paramédical et pharmaceutique

Vous êtes victime d'une erreur médicale, paramédicale, pharmaceutique ou de délivrance, d'un retard ou d'une erreur de diagnostic, d'un défaut de conseil d'un praticien ou d'une infection nosocomiale.

La consommation médicale

A l'occasion de l'achat, de l'entretien ou de la location d'un matériel médical ou paramédical (ex : lunettes, prothèses audio, appareils respiratoires...), de la réalisation de travaux d'aménagement du véhicule ou de la résidence située en France et rendus nécessaires par l'état de santé, vous rencontrez des difficultés avec le vendeur, le loueur ou le prestataire de services.

(1) La protection juridique en inclusion pour tous les contrats dits « responsables », hors contrat Thermalisme, CTS, HCR, Eclat, Fenarac, Horizon indépendant et Base1 (Fehap). Voir détails et conditions dans la notice d'information disponible auprès de votre conseiller.

Contactez gratuitement votre protection juridique au  04 28 89 79 39 (numéro non surtaxé)

Ou, pour plus de renseignements, contactez votre agence de proximité : coordonnées sur www.mutami.fr

 **09 77 425 525**

Prix d'un appel local

MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris) - MUTAMI distribue ce produit pour le compte de Cfdp ASSURANCES, entreprise d'assurances régie par le Code des Assurances, ayant son siège social Immeuble l'Europe - 62 rue de Bonnel - 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 958 506 156. Assureur soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris)

Document à caractère publicitaire et non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique.